

Uppsala Rhetorical Studies U R S

S R U Studia Rhetorica Upsaliensia

ACTUALITÉ D'UNE
PENSÉE RADICALE

Hommage à Cornelius
Castoriadis

François Bordes
Penser le labyrinthe
– Archives, démocratie
et création

Vincent Descombes, Florence
Giust-Desprairies, Mats Rosengren [eds]

— Penser le labyrinthe —
Archives, démocratie et création —

François Bordes

Historien, responsable des
archives Castoriadis à l'IMEC

Les archives constituent un élément fondamental des régimes démocratiques. N'existe-t-il pas, pour reprendre les termes de Mireille Delmas-Marty, une *force imaginante des archives* qui nourrit et fonde les formes de vie démocratique ? À partir de l'œuvre et de la pensée de Castoriadis, cette contribution souhaiterait s'interroger sur les relations entre ce qui fait qu'il existe des archives – l'institution archivale ou archivante d'une part, et l'utopie démocratique d'autre part afin de réfléchir à leur mutuelle puissance de création.

1997–2017 : en vingt ans, la question démocratique a connu une série d'épreuves et une suite de dégradations. « L'impatience contre la démocratie est profonde, écrit Raffaele Simone¹ ». Le paradigme démocratique semble s'essouffler et nombreux sont celles et ceux qui, à l'exemple du dernier numéro de la revue *Lignes*, évoquent une fin de partie – la fin du pari démocratique.

Pour Cornelius Castoriadis, ce pari a été rendu possible par l'« ouverture d'un espace social-historique où ont surgi, du même coup, l'affirmation de la liberté et la question de la vérité² ». Dans le séminaire du 6 mai 1987, il ajoutait ceci : « Nous sommes conduits aujourd'hui à envisager la clôture possible de cet espace social-historique de liberté et de recherche de la vérité³ ». « La fin du projet de liberté et de vérité se pose » écrit-il. Si cette analyse renvoie à la question des rapports entre politique et vérité⁴, elle indique clairement la relation entre liberté et vérité propre à la démocratie. Or, le régime d'historicité de la démocratie inclut une production de la vérité et une administration de la preuve de celle-ci. Car la vérité laisse des traces, les traces restent et ce sont elles qui constituent l'archive que l'on choisit de conserver ou de détruire. Lorsque Castoriadis évoque, en 1987, l'éventualité de voir se refermer l'espace social-historique de liberté et de recherche de la vérité, il indique

que cette évolution pourrait se faire par « la victoire d'un régime totalitaire » comme par la montée de « cultures » extérieures au projet démocratique ou par la « dissolution prétendument individualiste et la manipulation médiatico-bureaucratique ».

L'avènement de la post-démocratie et de la post-vérité marque-t-il la fermeture de cet espace et l'ouverture d'une nouvelle période de tyrannie ? L'historien Timothy Snyder a publié récemment vingt leçons du XX^e siècle, en réaction à l'élection de Donald Trump. Son livre reprend le titre de Strauss : *On Tyranny*. Voici donc ce qui serait notre horizon historique ? Si la tyrannie et la barbarie se caractérisent par une disparition du lien entre liberté et vérité, le rôle des archives, des archivistes et de l'institution archivale est d'autant plus important. Le récent épisode surnommé « la guérilla des archives⁵ » le montre amplement. Pour penser la place et le rôle des archives dans et avec le mouvement démocratique, il paraît donc nécessaire de repartir des tyrannies modernes et de la dystopie totalitaire pour comprendre et interroger l'utopie démocratique. Il s'agira donc ici de questionner la relation entre archives et totalitarisme avant d'examiner ensuite le rôle central de celles-ci dans l'imaginaire démocratique. Nous reviendrons au « germe grec », puis à la Révolution française, avant d'interroger le moment des années 1990, moment unique de convergence et de renouveau du projet démocratique et du souci de mémoire. Ces années-là, lues aujourd'hui au prisme du désenchantement, de l'échec et de l'occasion manquée⁶ pourraient à cet égard réserver quelque surprise et s'avérer au contraire un nouveau germe, une occasion, un réservoir de forces et d'expériences.

I. Archives et totalitarisme

Le lien entre archives et pouvoir est inscrit dans l'étymologie du mot lui-même. Même si l'étymologie hésite entre l'*arkheion* (lieu du pouvoir) et l'*archeos* (ce qui est ancien) l'archive est dès l'origine liée à la question du politique – l'*arkhè*, l'*arca*, l'arche désignant sans doute le coffre dans lequel le souverain conserve les titres censés fonder son pouvoir⁷. Les archives constituent ainsi, d'abord, le Trésor du roi, l'arche sacrée qui fonde, en partie, la légitimité du pouvoir. Pour la France, il s'agit naturellement du Trésor des chartes. Les archives se rapprochent ainsi des *arcana imperii*. Ce mode reste encore aujourd'hui dominant dans l'imaginaire social où l'évocation d'archives induit immanquablement l'idée de secret, de dévoilement ou de révélations. L'obscur savoir des archives est originellement lié à la question de la raison d'État et de la domination.

L'invention totalitaire

Outil de légitimation du pouvoir, les archives prennent un autre sens dans le cadre des États totalitaires. Ceux-ci vont bien au-delà des régimes politiques antérieurs. Les tyrannies modernes ont en effet un rapport très différent, et nouveau, aux archives. Certes, elles sont toujours les arcanes du pouvoir, désormais total – cependant le secret des états totalitaires ne tient plus dans les chartes mais bien plutôt dans les archives des polices politiques.

Ficher, d'abord. À ce titre, les archives constituent des services de *management* de l'État totalitaire et à travers elles on peut étudier le fonctionnement de la tyrannie. Il s'agit de conserver pour surveiller ou neutraliser les citoyens. Les Nazis accumulèrent ainsi fichiers et archives, à l'image de l'Office principal de la Race et de l'implanta-

tion (*Rasse und Siedlungshauptamt*) créé par Himmler dans le but de constituer un fichier permettant de contrôler les origines aryennes des citoyens du Reich. Les services de cet office nazi s'étaient en grande partie fondés sur les archives paroissiales d'état civil communiqué par les Églises allemandes⁸.

Nikita Petrov estime que les archives de la police politique soviétique s'élevaient, vers 1954, à près de 6 Millions de dossiers, dont la moitié constituée de dossiers de renseignements généraux et de dossiers d'enquête. Encore ces archives-là ont-elles connu une importante purge. En 1991, l'ensemble est estimé à 9,5 Millions⁹. Au moment de la chute de l'URSS, une commission propose de confier à l'État russe la garde des archives du PCUS et du KGB – les deux organes de l'« État » totalitaire. Après quelques années d'ouverture et de libéralisation des archives, les archives du KGB ont finalement été rattachées, avec un sens impressionnant de la perpétuité et de la continuité, à celles du FSB.

Ficher et détruire. Les régimes totalitaires furent de redoutables destructeurs d'archives, celles des opposants comme les siennes propres, lorsqu'il s'est agi d'effacer les traces des crimes commis. Comme l'écrit Sophie Coeuré, « la méfiance vis-à-vis d'une mémoire non contrôlée fait de la destruction de manuscrits d'écrivains, journaux intimes ou simples correspondances, une pratique courante¹⁰ ». Cette méfiance se transforme en obsession paranoïaque et en haine, en particulier chez Staline : « Qui, écrivait-il dans une attaque dirigée contre une jeune historien, hormis des bureaucrates incurables, pourrait se fier à des documents écrits ? Qui, sinon des rats d'archives ?¹¹ » Cette formidable citation montre à la fois le mépris de Staline pour les archives et sa haine de toute idée de recherche de vérité. On n'en sera pas surpris.

Ficher, détruire, spolier

Le mépris de l'archives n'empêche pas de s'y intéresser de près et de procéder aussi à des vols et des pillages. Dans sa magistrale étude sur *La Mémoire spoliée*¹², Sophie Coeuré décrit et analyse l'histoire, de 1940 à nos jours, d'archives françaises, butin de guerre des Nazis récupéré par les Soviétiques puis restituées ou non. Les Nazis mettent en particulier en œuvre une vaste opération de spoliation, une véritable politique de spoliation mémorielle en saisissant nombre de fonds d'archives. Il s'agit d'abord pour eux de récupérer des documents directement utile logistiquement et stratégiquement (plans du système de défense français, dossiers des Renseignements Généraux ou du contre-espionnage), ensuite, il s'agit de réécrire l'histoire. Goebbels lance par exemple un programme réunissant directeurs d'archives, de bibliothèques et de musées afin d'évaluer l'ensemble du « patrimoine germanique » spolié par la France « depuis 400 ans » – programme trouvant des collaborateurs français chargés « d'ouvrir et mettre en valeur les archives françaises pour la science, l'administration et la politiques allemandes¹³ ». L'objectif est enfin de mener le combat idéologique contre « le judéo-bolchevisme » et la Franc-Maçonnerie.

La conception totalitaire de l'archive cherche à brouiller les traces, à les manipuler et à dissoudre la vérité historique. Son horizon est finalement de contrôler le passé et de l'asservir à l'idéologie en procédant à ce que Mirko Grmek a nommé un mémoricide¹⁴.

Ficher, détruire, spolier pour, finalement, assassiner la mémoire.

Justesse de la vision orwellienne

Nul mieux que George Orwell n'a décrit cette conception totalitaire de l'archive.

La vision de l'écrivain anglais est fulgurante car elle pointe que le totalitarisme ne se contente pas de manipuler le passé, de le modifier au gré des volontés de l'idéologie : « le passé, n'avait pas été seulement modifié, il avait été bel et bien détruit. » Et tandis que Winston Smith fait sa gymnastique obligatoire devant le télécran, le héros de *1984* songe ceci : « Comment en effet établir, même le fait le plus patent, s'il n'en existait aucun enregistrement que celui d'une seule mémoire ?¹⁵ »

Winston Smith est un archiviste

Il travaille au Commissariat aux archives au sein du Ministère de la Vérité, le Miniver. La présentation de son travail commence par la description des « trous de mémoire¹⁶ » faites grillagées installées par milliers dans les murs de l'édifice. À travers ces trous de mémoire, les fonctionnaires du Miniver jetaient tous les documents devant être détruits ainsi que le moindre petit bout de papier égaré. Le travail de Winston consiste à corriger, à rectifier journaux, livres, revues, affiches, prospectus, films, enregistrements sonores, photographies, etc. « Le ministère est doté ainsi de vastes archives où étaient classés les documents corrigés et les fournaises cachées où les copies originales étaient détruites.¹⁷ » L'Histoire tout entière était un « palimpseste gratté et réécrit aussi souvent que nécessaire ». Ainsi, l'essence de la conception totalitaire des archives correspond bien à un mémoricide, au-delà de la simple manipulation ou falsification : « À proprement parler, il ne s'agit même pas de falsification », pense Winston mais « de la substitution d'un non-sens à un autre. La plus grande partie du matériel dans lequel on trafiquait n'avait aucun lien avec les données du monde réel, pas même cette sorte de lien que contient le mensonge direct.¹⁸ »

Dans l'espace social-historique de *1984*, en effet, la vérité n'existe pas (ou c'est le mensonge déconcertant) et la liberté, c'est l'esclavage¹⁹. La vision d'Orwell appliquée au monde du *Big data*, la réflexion sur ce que pourrait constituer un Totalitarisme 2.0 voire 3.0 est proprement vertigineuse et nous la laisserons de côté ici.

Si, nous autres, nous avons en partie échappé au mémoricide totalitaire, les nouveaux défis posés par la conjonction de la mutation numérique et d'une certaine régression démocratique incite à interroger le lien entre démocratie et archives. Et pour ce faire, il convient donc d'abord de revenir au « germe grec ».

2. Archives et démocratie

Retour à Athènes

En ouverture d'une séance de son séminaire consacré à Thucydide, Castoriadis rappelle que l'activité politique, philosophique et historique procèdent d'un même mouvement – celui de « la mise en question de la tradition comme instance souveraine décidant du vrai et du faux²⁰ ». Cette mise en question est le premier acte de l'auto-institution, la première marche vers l'autonomie politique. Dans la fondation de la démocratie athénienne, on sait l'importance des réformes de Solon. Celles-ci marquèrent une rupture inaugurale. Il faut en particulier retenir la mise par écrit de la loi : « On grava les lois sur les tables mobiles, on les plaça dans le Portique royal, et tous jurèrent de les observer » précise Aristote²¹. Non seulement la loi ne tombait plus du ciel, ce n'était plus ni la *Némésis* des dieux, ni l'héritage de coutumes ancestrales, mais un choix et une création humaines, une affaire humaine, mise par écrite sur des *axones*, des tables pivotantes de bois dont certains fragments sont

parvenus jusqu'à nous²². La loi entre dans la sphère du politique et elle s'oppose à l'arbitraire. Pour cela, elle est mise par écrit et sa trace est visible par tous au Portique royal, lieu où l'on garde la trace, l'arche de la loi – premières archives de la démocratie.

Si Castoriadis s'intéresse plus à la conception de l'histoire de Thucydide qu'à sa méthode, il souligne cependant l'importance de la dimension orale des sources. L'historien de la démocratie athénienne rapporte en effet l'oraison funèbre de Périclès *de mémoire* – une mémoire d'une culture encore largement orale. Et, comme remarque Castoriadis, l'historien grec « qui visait non seulement le vrai mais aussi la vraisemblance ou plutôt le probable » pouvait rapporter ces discours « sans craindre une seconde qu'on puisse lui reprocher d'avoir mis dans la bouche de ses orateurs des choses » qu'ils n'auraient pu dire ni même penser²³. L'usage de sources orales est donc, lui aussi, constitutif de la démocratie et quand on parle d'archives, il ne faut jamais négliger celles-là, trop souvent encore sous-évaluée, malgré les immenses progrès de l'histoire orale. Or, les sources orales restent fondamentales. N'oublions pas que si le cœur secret du pouvoir totalitaire est constitué par les archives des polices politiques et des camps, celles des victimes se trouvent dans des archives privées et dans celles, immatérielles, des mémoires. Les témoignages des rescapés de la Shoah recueillis par Beate et Serge Klarsfeld ou Claude Lanzmann, les poèmes de Mandelstam, les témoignages rassemblés et utilisés par Chalamov et Soljenitsyne sont autant de preuves de l'importance des archives orales pour l'établissement de la vérité.

L'autonomie politique induit donc une inscription de la loi accessible à tous – et un régime d'historicité où le témoignage est respecté et écouté, la mémoire entretenue.

Archives et démocratie moderne

La Révolution française transforme le Trésor des rois en bien commun de la Nation, elle ouvre une nouvelle ère. Elle commence d'abord par une immense destruction d'archives, une rupture violente, irréparable, avec l'Ancien Régime. Ainsi, en pleine nuit du 4 août, le Guen de Kerangal, député de Basse-Bretagne, s'écrie : « Qui de nous, messieurs, dans ce siècle des Lumières, ne ferait pas un bûcher expiatoire de ces infâmes parchemins et ne porterait pas le flambeau pour en faire un sacrifice sur l'autel du bien public ?²⁴ ». L'assemblée accueille avec « enthousiasme » ces propos... Si ces actes de la nouvelle foi nationale ont été nombreux, dans le même temps s'inventent très vite des modes de perpétuation et de continuité. Comme l'indique Ben Kafka dans un stimulant essai, la Révolution contribue à instaurer un « nouvel *ethos* de la paperasse²⁵ ». Les chartes monarchiques sont mortes, vivent les archives nationales ! Lors de cette même Nuit du 4 août, parallèlement à l'abolition des privilèges, est nommé le premier archiviste de l'Assemblée nationale constituante, Armand-Gaston Camus, artisan de la création, le 12 septembre 1790, des Archives nationales, institution pilier du nouveau contrat social. Dès lors, tout progrès dans l'ordre démocratique s'est accompagné d'un progrès dans le traitement et l'accessibilité des archives. Cet essor et généralisation se retrouve par exemple dans la récente proclamation de l'UNESCO aujourd'hui²⁶.

Extension du domaine de l'archive : le moment-clef des années 1990

Cette reconnaissance de principe de l'importance des archives a touché tous les secteurs de la société : mouvements politiques et syndicaux, associations, personnes privées. L'archive concerne

désormais tout le monde. Le « moment archives » des chercheurs durant les années 1990 concerne désormais toute la société – ne serait-ce que par l’extension du mot lui-même, devenu proliférant à un point tel qu’il ne semble plus rien signifier.

Cela n’est pas un hasard si le « moment archives²⁷ » correspond à la chute du totalitarisme soviétique. Il coïncide en effet avec un moment de regain démocratique et une certaine « euphorie » démocratique. L’extension de l’archive, le débordement de son sens, a été génialement comprise et analysée par Jacques Derrida. La « pulsion d’archives²⁸ » dont parle Derrida n’a jamais peut-être été si violente, si forte collectivement et institutionnellement en Europe qu’à ce moment-là, moment toujours présent pour nous, moment à la puissance démultipliée avec la mutation numérique qui redéploie, fragmente et répercute l’archive à l’infini.

Si nous faisons l’effort de dépasser notre apathie et notre mélancolie, nous pourrions peut-être aussi observer que cette période nous a légué des institutions et des réserves pour penser la démocratie et son régime d’historicité. L’Europe fourmille depuis d’initiatives et de projets liés à la mémoire et aux archives. Pour les archives éditoriales, littéraires et intellectuelles, l’IMEC a pris sa part à cette créativité institutionnelle autour de la question des archives, et c’est pour cette raison en particulier que les archives de penseurs de l’émancipation et de la démocratie ont rejoint ses collections. Mais au-delà, c’est toute une approche de l’archive qui a été transformée.

La créativité archivistique s’est manifestée lors de la démocratisation des pays de l’Est et la transformation en profondeur du monde des archives avec le développement d’institutions privées. Opérant des missions de service public, ces nouvelles institutions nées après la chute du mur de Berlin possèdent une certaine marge de manœuvre par rapport aux règles et au mode de fonctionnement

des archives publiques. Concernant les anciens pays communistes, l’exemple le plus frappant et le plus juste est celui des « sept sœurs », les sept instituts chargés des archives des régimes communistes²⁹.

Les années 1990 constituent ainsi un moment d’intense créativité autour des archives. « Moment archives » pour les chercheurs, cette période voit aussi la parution de nombreux travaux et essais fondamentaux. C’est en 1989 qu’Arlette Farge publie *Le Goût de l’archive* et quelques années plus tard Jacques Derrida *Le Mal d’archives* dans lequel il imagine un « projet d’archivologie générale, mot qui [...] pourrait désigner une science générale et interdisciplinaire de l’archive³⁰ ».

Rappel de la mémoire et de la complexité du passé, gardiennes des traces, les archives constituent un des piliers du mode de vie démocratique – et à ce titre elles demeurent une brûlante « question d’avenir³¹ » pour nous permettre « d’habiter le chaos³² ».

Notes

1 SIMONE (R), *Si la démocratie fait faillite*, Paris, Gallimard, coll « Le Débat », 2015.

2 CASTORIADIS (C), *La création humaine, I, Sujet et vérité dans le monde social-historique*, Séminaire 1986–1987, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2002, p. 291.

3 *Id.*

4 TOMES (A), « Castoriadis et la question de la vérité », *Cahiers Castoriadis*, n°6, 2010, p. 53–66.

5 FOUCART (S), « Aux États-Unis, «la Guerilla des archives» », *Le Monde*, 3 avril 2017.

6 Voir en particulier DE TOLEDO (Camille), *Le Hêtre et le bouleau. Essai sur la tristesse européenne*, Paris, Seuil, « La bibliothèque du XXI^e siècle », 2009.

- 7 POTIN (Y), « Les archives et la matérialité différée du pouvoir. Titres, écrins ou substituts de la souveraineté ? », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 5-21.
- 8 CŒURÉ (S), « Archives dans les guerres, guerre des archives au XX^e et XXI^e siècles. Autorité, identité, vulnérabilité », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 25-36.
- 9 PETROV (N), « The KGB archives & their exploitation for political ends », dans CORNU (M) et FROMAGEAU (J), dir., *Archives des dictatures*, *op. cit.*, p. 193-202.
- 10 CŒURÉ (S), « Archives dans les guerres. », *op. cit.*, p. 31.
- 11 STALINE (J), *Sotchineniia* (Moscou, 1952), cité in GRAZIOSI (A), « The new Soviet archival sources », *Cahiers du Monde Russe*, 1999:40/1-2, p. 13-63.
- 12 CŒURÉ (S), *La Mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, (2006), nouvelle éd. revue et actualisée, Paris, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 2013.
- 13 CŒURÉ (S), *La Mémoire spoliée*, *op. cit.*, p. 28.
- 14 GRMEK (M), *La Guerre comme maladie sociale*, Paris, Seuil, 2001, p. 29-31.
- 15 ORWELL (G), *1984*, Paris, Gallimard, 1950, p. 49.
- 16 *Idem*, p. 54.
- 17 *Idem*, p. 57.
- 18 *Idem*, p. 55.
- 19 CASTORIADIS (C), *Thucydide, la force et le droit, Ce qui fait la Grèce, volume 3, séminaires 1984-1985*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2011, p. 54.
- 20 CASTORIADIS (C), *Thucydide, la force et le droit*, *op.cit.*, p. 111.
- 21 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, VII.1.
- 22 BERTRAND (J) et BRUNET (M), *Les Athéniens à la recherche d'un destin*, Paris, Armand Colin « Civilisations », 1993.
- 23 CASTORIADIS (C), *La Cité et les lois. Ce qui fait la Grèce, volume 2, séminaires 1983-1984*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2008, p. 162.
- 24 *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, tome 8, séance du 4 août

1789, cité dans KAFKA (B), *Le Démon de l'écriture. Pouvoirs et limites de la paperasse*, postface de Robert Darnton, Bruxelles, Zones sensibles, 2013, p. 39.

25 KAFKA (B), *op. cit.*, p. 17.

26 Déclaration Universelle des archives, 36^e session plénière de l'UNESCO, 10 novembre 2011. <https://www.ica.org/fr/declaration-universelle-des-archives>

27 DUCLERT (V), *L'Avenir de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2010.

28 DERRIDA (J), *Trace et archive, image et art*, Paris, INA éditions, 2014, p.62.

29 Il s'agit des BStU d'ex-RDA, IPN de Pologne, ABS Tchéco, UPN Bratislava, CNSAS Roumanie, ABTL Hongrie, COMDOS Bulgarie. Voir KECSKENEMETI (C), « Solutions législatives en vigueur dans les pays postcommunistes », in CORNU (M) et FROMAGEAU (J), dir., *Archives des dictatures*, *op. cit.*, p. 75-92.

30 DERRIDA (J), *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995.

31 DERRIDA (J), *Trace et archive, image et art*, 2014.

32 POIRIER (N), *L'Ontologie politique de Castoriadis. Création et institution*, Paris, Payot, « Critique de la politique », 2011, p. 17. Voir CASTORIADIS (C), *Fenêtre sur le chaos*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2007.